

Perspective axonométrique de l'École Moyenne de Herstal. Architecte Joseph Moutschen.

L'entreprise générale de cette intéressante école fut assumée par la firme Foulon, 50, rue du Calvaire, à Liège.

UNE ÉCOLE MOYENNE DE L'ÉTAT, A HERSTAL

ARCHITECTE JOSEPH MOUTSCHEN A JUPILLE

L'École Moyenne de l'État, à Herstal, dont la construction était projetée depuis plusieurs années, fut décidée au début de 1936, dans un moment d'urgence.

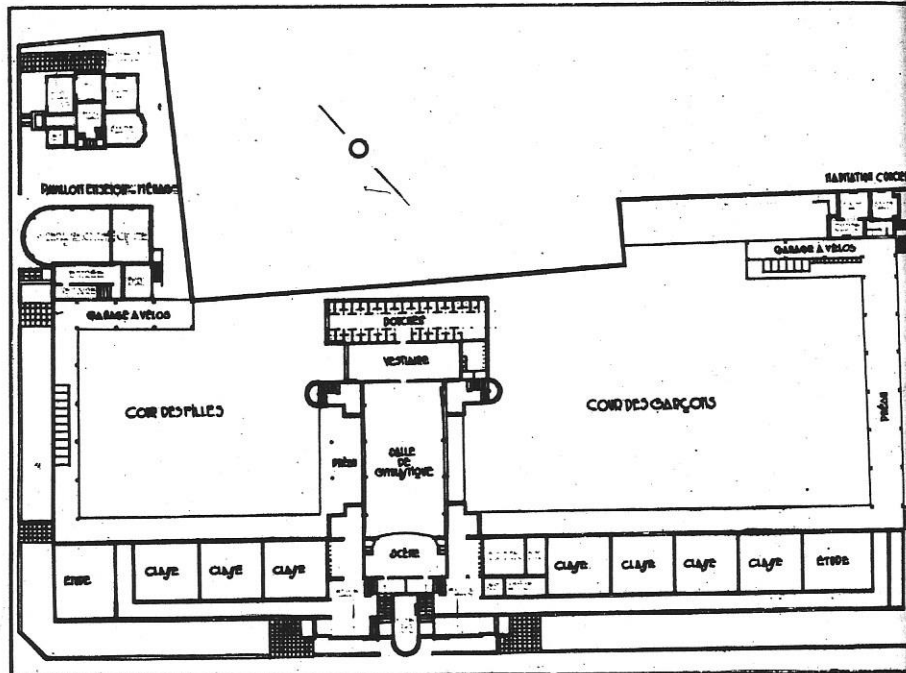
Comme il le fallait les plans furent promptement établis par l'architecte Jos. Moutschen, chargé de cette construction. Grâce à l'appui des administrations ministérielle et provinciale il fut possible d'adjuger sans retard, afin que les travaux soient poussés sans attendre. Une exécution rapide permit aux élèves d'occuper les premières classes dès la mi-septembre.

Située dans un quartier en cours de transformation, cette école est bâtie sur un terrain bordé de trois routes en voie d'exécution.

Le plan comprend essentiellement deux grandes divisions pour garçons et filles, que séparent une salle de gymnastique et des classes spéciales.

L'ensemble répond aux prescriptions des nouveaux règlements d'hygiène ainsi qu'aux meilleurs principes pédagogiques. Il se signale à notre attention par la recherche d'un éclairage rationnel, d'une aération généreuse et régulière, d'un ordre général garant d'une bonne discipline.

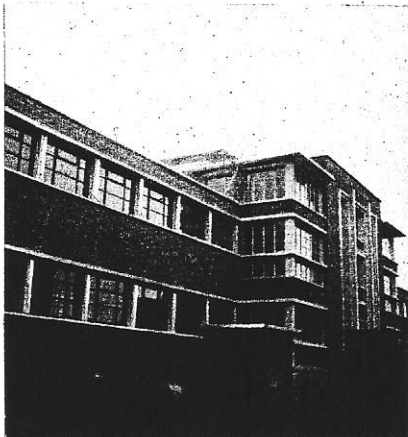
Aux extrémités du bâtiment scolaire se trouvent l'habitation du concierge, formant un logement du type « minimum », et la petite maison du préfet des études, toutes deux constituant des constructions autonomes.



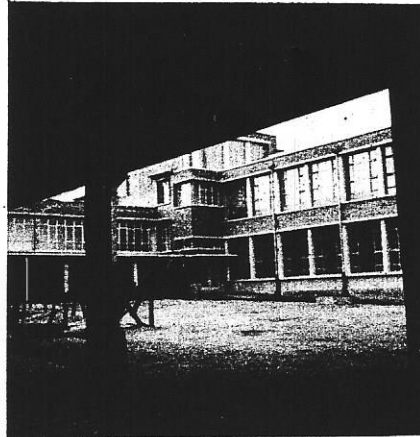
Plan de l'ensemble de cette école, à niveau du sol.

1190

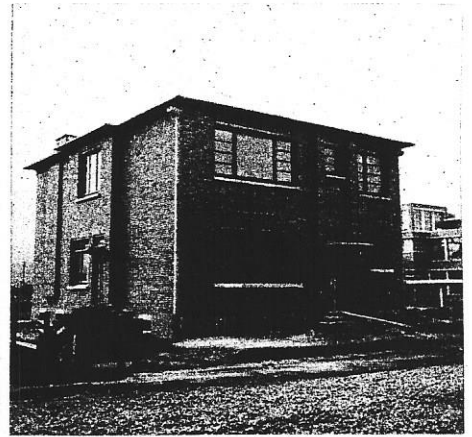
Bâtir, 54, mai 1937, p. 1190-1191.



Vue fragmentaire de l'entrée principale. Les carrelages de pavement et de revêtement ont été fournis par la Société Belge de Céramique S. A. « Cérabel », 9, rue de Namur, à Bruxelles.



Vue de la cour de la Section des Filles, pendant les travaux. Les toitures en roofing ont été exécutées par la S. P. R. L. Dieudonné Petit, à Jupille; firme se chargeant également de tous travaux en béton translucide.



L'habitation du préfet des études. Architecte Joseph Moutschen.

Le nombre d'élèves dépassant les prévisions dès avant la fin de la construction, l'administration communale dut, en cours d'exécution, prévoir l'augmentation du nombre des classes et l'agrandissement des locaux spéciaux: salles d'études, salle de gymnastique, réfectoires, etc.

Le terrain situé près d'une cité ouvrière étant sujet aux affaissements miniers, la construction entière est supportée par une ossature en béton armé reportant les charges sur de longues semelles portantes et indépendantes. Le bâtiment se subdivise donc en blocs indépendants; ce qui donne à l'ensemble une grande souplesse.

L'architecte Joseph Moutschen et son collaborateur l'ingénieur Soubre, ont utilisé pour cette ossature les moyens les plus simples, afin d'obtenir un travail très prompt. Il en résulte que l'édification de l'ossature n'a pas demandé plus de huit semaines. L'aspect des façades est conditionné lui aussi par les précautions à prendre dans une région industrielle où les fumées salissent rapidement les bâtiments. Ceci explique l'emploi de briques céramiques, de pierres de taille à très larges ciselures, de béton revêtu d'un enduit de ciment au silex ainsi que des jets d'eau multipliés.

L'entrepreneur Foulon, de Liège, sut organiser habilement son chantier et poursuivre sans perte de temps la réalisation des travaux, ainsi que l'exigeait le programme.

L. VAN EVERBROECK.

Un dispensaire prophylactique à Seraing

ARCHITECTE : JOSEPH MOUTSCHEN, A JUPILLE

La « Ligue Nationale Belge contre la Tuberculose » possède dans les communes les plus importantes du pays des dispensaires permettant l'examen préventif, le dépistage de la tuberculose et les premiers soins.

Les installations du centre populaire de Seraing étant devenues insuffisantes, l'architecte Joseph Moutschen fut chargé de la construction d'un nouveau dispensaire prophylactique à édifier au centre de Seraing, à deux pas des usines Cockerill.

L'extrême modicité du budget alloué, les difficultés du terrain constitué de remblai inondable, n'empêchèrent pas Jos. Moutschen de réaliser un dispensaire d'une architecture imprévue et joyeuse.

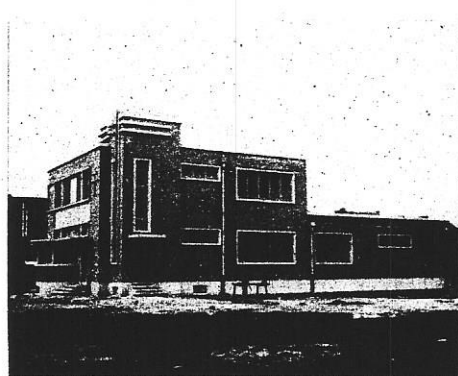
Les volumes sobres, la disposition originale, bien que justifiée des baies d'éclairage, le caractère expressif de l'angle abritant la cage d'escalier, le parement en belles briques et le rehaut en ciment clair des soubassements, cordons et montants, donnent un ensemble architectural bien rythmé.

L'intérieur du dispensaire est aménagé suivant les meilleures règles de l'architecture hospitalière. Tout est simple, clair, adapté aux diverses destinations, qu'il s'agisse du service des adultes ou du service de l'enfance.

Le plan groupe logiquement les salles d'attente, d'administration, de consultation, de radioscopie, de pneumothorax, etc. Tout cela bien aménagé, respirant la netteté et débordant de clarté.

Cette petite construction attend un aménagement de plantations et de fleurs dont les massifs et colorations feront valoir ses masses et la tonalité claire des briques et des stucs. Elle constitue un premier et coquet apport dans la transformation prochaine d'un quartier industriel qui fut durant longtemps doté d'un équipement social insuffisant, l'administration communale de Seraing se proposant de réaliser près de ce dispensaire une piscine populaire, une importante plaine de jeux, d'autres bâtiments utiles.

Gilles QUEILLE.



Deux aspects du Dispensaire Prophylactique de Seraing. Arch. Joseph Moutschen.